



Association Maison des Thermopyles

15, rue de Plaisance - 75014 Paris

<http://maisondesthermopyles.fr/01.53.90.45.27> / 06.24.26.28.59

Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 avril 2017

Le samedi 22 avril 2017 à 10h00, les membres de l'association Maison des Thermopyles se sont réunis en assemblée générale à la salle du Moulin des Lapins, 12, rue du Moulin des Lapins Paris 14ème.

Sont présents :

AMORY	Jacques	
ARMANGAU	Jean-Paul	
BEDOUCHA	Janine	représentée
BEZILLE	Hélène	représentée
CORTESI-GROU	Nicole	
GARNIER	Marie Annick	
HUGON	Marie Anne	
JUGLARET	Jean-Luc	représenté
LAFAY	Michèle	
LAMBERT	Jean-Louis	
LESQUOY	Eric	
MOUTOT	Alain	
PREAT	Barbara	
TRISTRAM	Gérard	
VIGNAUD	Daniel	

L'assemblée générale désigne Marie-Anne Hugon en qualité de présidente de séance, et Nicole Cortesi-Grou en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance met à la disposition des présents les documents à adopter en séance.

Puis elle rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport moral 2016.
- Approbation du rapport financier 2016.
- Approbation du rapport d'activité 2016.
- Approbation du budget prévisionnel 2017.
- Élection du conseil d'administration 2017.

Les différentes approbations ont été l'objet de nombreuses interventions :

- Intervention Jacques Amory, à propos des Ateliers Populaires de la Connaissance à la Maison des Thermopyles : atelier "Photos" et atelier "Jardin potager en ville".
- Intervention de Michelle Lafay sur la conception initiale de la MdT pour un fonctionnement écologique notamment d'un chauffage collectif.
Réponse de Sabine Bröhl : ce bâtiment de basse consommation bénéficie d'une isolation au niveau des fenêtres et d'une bonne isolation thermique d'ensemble. Un chauffage au gaz collectif est partagé avec le bâtiment pour particuliers, construit en même temps. Il y a également des panneaux solaires sur le toit et des thermostats.
- Intervention d'Éric Lesquoy sur la nécessité d'un ménage payant (chacun fait deux fois le ménage par mois, soit ils paient 20€ par personne). Le ménage fait l'objet d'un enjeu de reconnaissance avec ceux qui le font et se sentent méprisés par les autres. C'est un point d'équilibre et de construction du collectif : ménage et repas, c'est là que travaille le collectif.
- Intervention d'Alain Moutot sur l'autonomisation des résidents : en appui sur le cas d'une résidente, il indique son souhait d'une orientation poussant mieux les gens à s'autonomiser. Il entend, là, des gens qui veulent rester entre eux, ce qui l'inquiète.
Réponse de Jean-Louis Lambert : la MdT est associée à de nombreuses structures du quartier, à la vie de quartier, à des soirées, aux centres d'animation. Ce qui représente déjà une démarche d'intégration dans d'autres structures et c'est déjà quelque chose.
Réponse de Jean-Paul Armangau à propos de la résidente citée en exemple plus haut : mieux vaut ne pas prendre sa conduite comme un échec, elle croit pouvoir mais reproduit un échec précédent. Volontaire à l'instant T, c'est trop, elle se noie et disparaît. Elle réapparaîtra, demandera qu'on l'aime et qu'on l'accompagne.
- Discussions sur les objectifs et les perspectives :
Eric Lesquoy : pointe l'énorme mobilisation pour la création de la pension, puis, avec la gestion, une déperdition. Il y a trois ans, avait été évoqué le fait que le CA ne faisait pas assez de publicité dans les conseils de quartiers. Maintenant que la situation s'améliore, il serait possible d'en faire au Moulin à café par ex., le journal étant sorti, une distribution serait possible.
Jean-Paul Armangau : suggère d'insérer un bulletin d'adhésion dans le journal, de faire de la publicité au moulin à café, des journées portes ouvertes. Le chantier du jardin peut être l'opportunité de motiver les gens de l'extérieur.
Eric Lesquoy indique que sur le projet de rénovation de la maison grecque il y a eu, pour la première fois, une rencontre entre MDT, Udé!, le département, la mairie et

Paris Habitat. Cela concernerait cinq studios et un espace collectif de 35 M2 avec ouverture sur les jardins.

- Le maintien à 10 euros du montant de la cotisation d'adhésion à l'association pour l'année 2018 est proposé.

1^{ère} délibération :

L'assemblée générale adopte le rapport moral 2016 qui lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée par 13 voix et une abstention.

2^{ème} délibération :

L'assemblée générale adopte le rapport financier 2016 qui lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité. Le maintien du montant de la cotisation est adopté à l'unanimité.

3^{ème} délibération :

L'assemblée générale adopte le rapport d'activité 2016 qui lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée par 13 voix et une abstention.

4^{ème} délibération :

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2017 qui lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

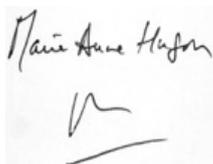
5^{ème} délibération :

L'assemblée générale désigne en qualité de membres du conseil d'administration pour l'année 2017 :

AMORY Jacques, de nationalité française, urbaniste retraité, 31 rue Pernety, Paris 14^e.
CORTESI-GROU Nicole, de nationalité française, psycho-sociologue, 18 rue Mouton-Duvernet, Paris 14^e.
GARNIER Marie-Annick, de nationalité française, psychologue retraitée, 146 rue du château, Paris 14^e.
HUGON Marie-Anne, de nationalité française, professeure des universités, 48 rue Raymond Losserand, Paris 14^e.
LAMBERT Jean-Louis, de nationalité française, artiste retraitée, 52 rue Pierre Larousse, Paris 14^e.
LESQUOY Eric, de nationalité française, physicien retraité, 67 rue de Gergovie, Paris 14^e.
TRISTRAM Gérard, de nationalité française, physicien retraité, 86 rue Castagnary, Paris 15^e.
VIGNAUD Daniel, de nationalité française, physicien retraité, 22 rue des cinq diamants, Paris 13^e.

L'ensemble des candidatures est accepté à l'unanimité.

Présidente



Secrétaire



Le Conseil d'administration s'est réuni le 25 avril 2017 à 20h00 heures et a désigné les membres de son bureau :

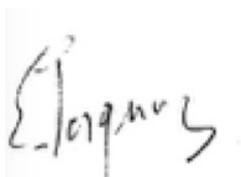
LESQUOY Eric, de nationalité française, physicien retraité, 67 rue de Gergovie, Paris 14e, président ;

TRISTRAM Gérard, de nationalité française, physicien retraité, 86 rue Castagnary, Paris 15^e, trésorier ;

GARNIER Marie-Annick, de nationalité française, psychologue retraitée, 146 rue du château, Paris 14e, secrétaire.

Signatures :

Président



Trésorier



Secrétaire

